



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
2	26 août 2014
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECLP-RFP-14-0318	
Titre :	
Couvercles pour monoteneurs avec logo d'EC et code à barres	
Date de clôture de la demande de proposition :	
le 17 septembre 2014 à 14h00 (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de	Courriel:
Luc Potvin	proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-14-0318 datée du 7 août 2014. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 3

Question:

Nous avons tenté de nous procurer du film de marque Valéron, mais l'entreprise n'a pas de film de cette épaisseur ni à son usine de Houston, ni à son usine de Belgique. Pouvons-nous utiliser un film stratifié croisé de 6,5 millièmes de pouce d'une autre marque, puisque les produits Valéron sont difficiles à obtenir?

Réponse :

Non. Nous avons soumis le film Valéron à plusieurs tests pour nous assurer qu'il répond à toutes nos exigences. Si nous permettions l'utilisation d'autres films, nous devrions alors refaire les mêmes tests aux fins d'homologation. Or, le temps ne nous le permet pas.

2.2 Question No. 4

Question:

Pouvons-nous imprimer le numéro de série et le code à barres correspondant des produits 50001 à 56500 sur des étiquettes autocollantes que nous apposerons sur les couvercles, sous le texte? L'impression de chaque numéro et code à barres prendra énormément de temps et coûtera très cher.

Réponse :

Il est possible de coller une étiquette portant le numéro de série et le code à barres, dans la mesure où l'on peut lire ce dernier.

2.3 Question No. 5

Question:

Devons-nous fournir l'épreuve sur du film Valéron et pouvons-nous la produire sur du matériel semblable?

Réponse :

L'épreuve doit être fournie sur du film Valéron.